



## **Note des IEN lettres-histoire-géographie sur les épreuves de lettres-histoire-géographie au baccalauréat professionnel, BEP et CAP**

La présente note a pour objectif d'informer les examinateurs sur la nature des différentes épreuves écrites et orales de ces diplômes et le calendrier de la session 2017.

### **I- Cadre général de l'épreuve du baccalauréat professionnel**

#### **Épreuve ponctuelle :**

L'examen du baccalauréat professionnel comporte une épreuve de français, histoire, géographie et enseignement moral et civique affectée d'un coefficient 5.

- Cette épreuve est divisée en deux sous-épreuves correspondant chacune à une unité :
  - une sous-épreuve de français affectée d'un coefficient 2,5 d'une durée de 2h30
  - une sous-épreuve d'histoire, géographie et enseignement moral et civique affectée d'un coefficient 2,5 d'une durée de 2h

**Modalités d'évaluation du français et de l'histoire, géographie et enseignement moral et civique :** <http://www.education.gouv.fr/cid51638/mene1005321a.html>

**Annales des sujets de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civiques :** <http://www.lettres-histoire.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique186>

#### **Épreuve de contrôle (ECT) :**

L'épreuve de contrôle vise à rattraper les élèves passant le baccalauréat professionnel et ayant une moyenne aux épreuves professionnelles au moins égale à 10 et une moyenne entre 8 et 10 aux épreuves générales.

- L'épreuve consiste en deux interrogations :
  - dans la spécialité ou en mathématiques et sciences physiques (15 minutes de préparation + 15 minutes d'interrogation)
  - en français, histoire ou géographie (15 minutes de préparation + 15 minutes d'interrogation).

- Le candidat n'a aucun document à apporter pour passer l'une ou l'autre épreuve. Il n'est pas établi au préalable de "banque de sujets", ni au niveau national, ni au niveau académique. Il appartient aux examinateurs d'élaborer les sujets qui seront tirés au sort.
- L'épreuve est notée sur 20, chaque partie étant notée sur 10. Le document joint ci-dessous vous donnera **toutes les informations** sur ce qui est attendu notamment en français, histoire et géographie, les types de documents, le libellé du sujet et les critères d'évaluation.

**NB : l'inspection générale de Lettres a rédigé un document apportant des précisions quant aux objectifs de cette épreuve et aux attentes de l'examineur**

**Note de service de l'épreuve orale de contrôle :**

[../Downloads/note de serv normene1009154n 2010-05-06 21-47-42 18.pdf](http://www.lettres-histoire.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique185)

## **II- Cadre général de l'épreuve du BEP**

### **Épreuve ponctuelle écrite de français (durée 1 h 30)**

À partir d'un texte littéraire et/ou d'un document, le candidat répond, par écrit, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite un texte qui peut être une écriture à contraintes (suite de texte, récit, portrait, écriture à la manière de...) ou une écriture argumentative (vingt à vingt-cinq lignes).

### **Épreuve ponctuelle d'histoire-géographie-enseignement moral et civique (durée 1h30)**

Nous vous informons de la **modification de l'épreuve d'histoire-géographie-EMC du BEP pour la session 2017**, conformément à l'arrêté du 12 juin 2015 publié au BO spécial n°6 du 25 juin 2015 [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=90508](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=90508)

L'épreuve ponctuelle, simplifiée, est donc la suivante :

« Épreuve écrite (durée : 1 h 30) L'épreuve consiste en un questionnaire à réponse courte (cinq à dix lignes) ou à choix multiples qui porte sur des sujets d'étude et sur des situations définies dans le programme d'histoire et géographie de première professionnelle et sur le programme d'enseignement moral et civique de première. Elle comporte trois parties qui peuvent comporter un support documentaire (texte, image, carte...).

° La première partie consiste en une ou plusieurs questions portant sur un des sujets d'étude d'histoire ou de géographie.

° La deuxième partie consiste en une ou plusieurs questions portant sur chacune des deux situations d'un sujet d'étude de la discipline qui n'est pas retenue en première partie (histoire ou géographie).

° La troisième partie consiste en une ou plusieurs questions portant sur un thème du programme d'enseignement moral et civique.

Les parties 1 et 2 sont notées chacune sur 8, la partie 3 sur 4 points. »

**Annales des sujets de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique**  
<http://www.lettres-histoire.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique185>

**Il n'existe pas de sujets « zéro » pour cette épreuve remaniée d'histoire-géographie-enseignement moral et civique.**

## **III- Cadre général de l'épreuve du CAP**

### **1/ Épreuve en CCF**

BO n°29 du 17 juillet 2003 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2003/29/MENE0301281A.htm>

Programme de français BO N°8 du 25 février 2010 :

<http://www.education.gouv.fr/cid50635/mene0925411a.html>

Programme d'histoire-géographie-enseignement moral et civique BO n°8 du 25 février 2010 :

<http://www.education.gouv.fr/cid50636/mene0925419a.html>

#### **° Épreuves écrites de français**

° 1<sup>ère</sup> situation d'évaluation (écriture longue). Durée 3X40 minutes

Rédiger « à partir d'un texte fictionnel une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit un changement de forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc.) »

1<sup>er</sup> jet / 5 points

2<sup>ème</sup> jet / 10 points L'enseignant donne au candidat des conseils de réécriture pour améliorer son texte. Il propose des outils de remédiation personnalisés

3<sup>ème</sup> jet / 5 points. Le candidat finalise et valorise sa production par une mise au propre.

° 2<sup>ème</sup> situation d'évaluation. Durée 1h30

Le candidat répond par écrit à des questions de lecture sur un texte et produit un écrit dont la consigne est en lien avec la compréhension et l'interprétation du texte lu.

Le barème est de 10+10

**Pour chacune de ces situations, l'enseignant complète la grille d'évaluation :**

[http://www.lettres-histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Brochure\\_finale\\_disquette\\_6\\_CAP\\_CCF\\_sept04.pdf](http://www.lettres-histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Brochure_finale_disquette_6_CAP_CCF_sept04.pdf)

#### **° Épreuves orales d'histoire-géographie-enseignement moral et civique**

Les épreuves orales se déroulent à partir d'un dossier. Deux situations, une par année. Si la dominante de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement.

° Préparation (4h maximum par dossier)

Le dossier se compose d'un titre, d'une question (problématique) et de 3 ou 4 documents maximum de nature variée (images, statistiques, cartes, textes...). Le dossier porte sur un des sujets d'étude ou sur une des situations du programme. Le travail peut se faire individuellement ou en groupe.

° Temps réglementaire prévu : 5 minutes de présentation et 10 minutes d'entretien au maximum

**L'enseignant complète la grille d'évaluation puis remplit la grille de synthèse :**

[http://www.lettres-histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Brochure\\_finale\\_disquette\\_6\\_CAP\\_CCF\\_sept04.pdf](http://www.lettres-histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Brochure_finale_disquette_6_CAP_CCF_sept04.pdf)

## **IV- DNB série professionnelle**

Les sujets et les modalités des **épreuves écrites** correspondent aux programmes du cycle 4 ou à celui de la classe de troisième lorsque le programme disciplinaire du cycle 4 le précise.

L'**épreuve orale** porte sur un projet mené dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire ou des parcours éducatifs.

Pour les candidats de la **série professionnelle**, des sujets distincts sont élaborés en adéquation avec les spécificités des classes de troisième préparatoires à l'enseignement professionnel, des classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté et des classes de troisième de l'enseignement agricole. Les référentiels de formation correspondants sont définis par une [note de service pour les sciences et la technologie](#) et une [note de service pour l'histoire-géographie-enseignement moral et civique](#).

### **Seconde épreuve écrite : français, histoire et géographie, enseignement moral et civique**

Durée de l'épreuve : 5 heures

L'épreuve se compose de deux parties :

- une première partie, d'une durée de trois heures dix minutes, évalue principalement la capacité des candidats à comprendre, analyser et interpréter des documents et des œuvres ; cette première partie se divise en deux périodes, séparées par une pause de quinze minutes ;
- une deuxième partie, d'une durée d'une heure cinquante minutes, évalue principalement la capacité des candidats à rédiger un texte long.

#### ***Première partie : analyse et compréhension de textes et de documents, maîtrise de différents langages (3 heures 10 minutes)***

Cette première partie d'épreuve s'appuie sur un corpus constitué de documents spécifiques aux disciplines français, histoire, géographie et enseignement moral et civique.

- Première partie, première période : histoire et géographie, enseignement moral et civique (2 heures)
  - Exercice 1. Analyser et comprendre des documents (20 points)
  - Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques ou géographiques (20 points)
  - Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)
- Première partie, deuxième période : français (1 heure 10 minutes)
  - Comprendre, analyser et interpréter (20 points) : l'épreuve prend appui sur un corpus de français, composé d'un texte littéraire et, éventuellement, d'une image ou d'un document artistique
  - Exercice de réécriture (5 points) qui propose aux élèves un court fragment de texte à transformer.

#### ***Deuxième partie : français - rédaction et maîtrise de la langue (1 heure 50 minutes)***

Dictée (20 minutes, 5 points)

Travail d'écriture (1 h 30) : Deux sujets au choix portant sur la thématique du corpus de français (20 points).

Références : <http://eduscol.education.fr/cid59348/les-epreuves-du-dnb.html>

Sujets zéro : <http://eduscol.education.fr/cid60618/preparer-le-dnb-avec-les-sujets-zero.html>

## **V- Calendrier des épreuves de la session 2017**

### **Épreuves ponctuelles du baccalauréat professionnel**

	Dates
<b>Épreuve de français</b>	<b>Jeudi 15 juin 2017 – 9h30 à 12h</b>
Barème	Lundi 19 juin de 9h à 12h Lycée Etienne-Jules Marey de Boulogne- Billancourt
Corrections	Mardi 20 et mercredi 21 juin 2017

	Dates
<b>Épreuve d'Histoire- Géographie- Enseignement Moral et Civique</b>	<b>Jeudi 15 juin 2017 – 14h à 16h</b>
Barème	Lundi 19 juin de 14h à 17h Lycée Étienne-Jules Marey de Boulogne- Billancourt
Corrections	Mardi 20 et mercredi 21 juin 2017

### **Épreuve de contrôle (ECT) du baccalauréat professionnel**

**Jeudi 6 et vendredi 7 juillet 2017**

Les dates et lieux d'harmonisation par département seront publiés sur notre site disciplinaire au cours du dernier trimestre.

## Épreuves ponctuelles du BEP

	Dates
Épreuve de français	Mercredi 7 juin 2017
Barème	Lundi 12 juin de 14h à 17h - LP Jacques Prévert de Versailles
Corrections	Mardi 13 juin 2017

	Dates
Épreuve d'Histoire- Géographie- Enseignement Moral et Civique	Mercredi 7 juin 2017
Barème	Lundi 12 juin de 9h à 12h - LP Jacques Prévert de Versailles
Corrections	Mardi 13 juin 2017

## Épreuves ponctuelles orales et écrites du CAP

	Dates
Épreuve orale d'Histoire- Géographie- Enseignement Moral et Civique	Interrogations : mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 mai 2017
Réunion de cadrage	Mardi 25 avril 2017 – 9h à 12h LP Étienne-Jules Marey de Boulogne Billancourt

	Dates
Épreuve ponctuelle de français	Jeudi 8 juin 2017 – 10h à 12h
Barème	Lundi 12 juin de 14h à 17h – LP Jacques Prévert de Versailles
Corrections	Jeudi 22 juin 2017

## Épreuves ponctuelles du DNB

Déroulement de la session 2017 :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/DNB/64/0/Deroulement\\_des\\_epreuves\\_DNB\\_2017\\_733640.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/DNB/64/0/Deroulement_des_epreuves_DNB_2017_733640.pdf)

	Dates
<b>Deuxième épreuve</b>	<b>Vendredi 30 juin 2017</b>
<b>Première partie</b>	Histoire et géographie - Enseignement moral et civique : 9 h à 11 h Français (questions et réécriture) : 11 h 15 à 12 h 25
<b>Deuxième partie</b>	Français (dictée et écriture) : 14 h 30 à 16 h 30
Réunions départementales des modérateurs	78 : jeudi 20 avril 2017 de 14 h à 17 h Lycée de Broglie de Marly-le-Roy 91 : mercredi 26 avril 2017 de 9 h à 12 h Lycée Edmond Michelet d'Arpajon 92 : jeudi 27 avril 2017 de 9 h à 12 h Collège Renoir de Boulogne-Billancourt 95 : lundi 24 avril de 14 h à 17 h Collège Le Carré Sainte Honorine de Taverny
Centres de corrections départementaux	78 - Collège J.B. Rameau de Versailles 91 - Alphonse Daudet de Draveil 92 - Collège Rabelais de Meudon 95 – Collège les Hautiers de Marines
Date des corrections	4 et 5 juillet 2017